

AVIS DE CONCOURS

La Faculté de Médecine et de Pharmacie de Marrakech organise un concours pour le recrutement de deux (2) Professeurs de l'enseignement supérieur Assistants dans la **spécialité : Anglais, à partir du 16/09/2019.**

Sont autorisés à se présenter à ce concours **les candidats fonctionnaires**, de nationalité marocaine, titulaires d'un doctorat national ou **d'un doctorat d'Etat ou d'un diplôme reconnu équivalent** dans la spécialité précitée.

Le concours de recrutement comporte deux (02) épreuves :

- Une épreuve des titres et travaux des candidats
- Une épreuve sous forme d'exposé et d'entretien entre les candidats et le jury.

Les candidats intéressés (es) doivent déposer les pièces ci-dessous auprès du service des ressources humaines de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Marrakech **avant 01/09/2019.**

Dossier de Candidature :

- (01) Demande manuscrite adressée à Monsieur le Doyen,
- (01) autorisation pour participer au concours pour les candidats fonctionnaires,
- (02) copies de la carte d'identité nationale légalisées,
- (02) extraits d'acte de naissance de date récente,
- (02) enveloppes timbrées portant le nom et l'adresse du candidat,
- (05) curriculums vitae,
- (05) copies légalisées de tous les diplômes et titres (Baccalauréat, Licence ou Maîtrise, DESA etc....)
- (05) copies de décisions d'équivalence (Cas échéant) délivrée par le Ministère de l'Education Nationale, de la formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, accompagnée de décision d'équivalence Administrative délivrée par le Ministère de la Modernisation des Secteurs Publics.
- (05) copies de la thèse de doctorat,
- (05) exemplaires de l'ensemble des travaux de recherche personnels ou en collaboration comportant notamment des articles ouvrages et monographies.

-NB: -La liste des candidats admis pour l'épreuve d'exposé- entretien sera publiée sur le portail de l'emploi public et sur le site de la faculté de Médecine et de Pharmacie de Marrakech et le site de L'université.

-La liste des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront publiées sur le portail de l'emploi public et sur les sites susmentionnés.